# **ITW Test & Measurement GmbH**





Date d'émission 04.12.2018, Révision 04.12.2018

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Réactif d'attaque Heyn Numero d'article: 17 00 01

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Solution d'attaque pour échantillon métallographique

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société ITW Test & Measurement GmbH

Boschstraße 10

73734 Esslingen a. Neckar / ALLEMAGNE

Téléphone +49(0)711 4904690-0

Site internet www.buehler-met.de/ www.buehler.fr/ www.buehler.co.uk

E-mail lab.eu@buehler.com

Secteur informatif

Informations techniques lab.eu@buehler.com
Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Société Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962 Middle East/Africa: +1 760 476 3959

UK: +44 8 08 189 0979 Europe: +1 760 476 3961 Asia Pacific: +1 760 476 3960

# SECTION 2: Identification des dangers

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de dangerAucunMention d'avertissementAucunMentions de dangerAucunConseils de prudenceAucun

Caractéristique particulière EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

# **ITW Test & Measurement GmbH**

73734 Esslingen a. Neckar



Date d'émission 04.12.2018, Révision 04.12.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 2 / 8

# SECTION 3: Composition / informations sur les composants

#### Type de produits:

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
5 - < 10	Tétrachlorocuprate de diammonium
	CAS: 15610-76-1, EINECS/ELINCS: 239-690-5
	GHS/CLP: Eye Irrit. 2: H319 - Acute Tox. 4: H302

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

#### **SECTION 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Indications générales Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Après ingestion** Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne faire vomir la personne contaminée par le produit que si elle est consciente.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

# SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Mousse.

Produits extincteurs en poudre.

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

# 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Dérivés chlorés. Oxyde d'azote (NOx).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuel (voir le SECTION 8).

#### **ITW Test & Measurement GmbH**

Date d'émission 04.12.2018, Révision 04.12.2018

73734 Esslingen a. Neckar

Version 06. Remplace la version: 05



BUEHLER

# 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à

diatomées).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

#### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés. Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

# 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

#### SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

non applicable

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la

configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations

sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains > 0,1 mm, Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3).

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures,

veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection corporelle Vêtement de protection (EN 340)

**Divers** Eviter le contact avec les yeux et la peau.

**Protection respiratoire**Non indispensable sous des conditions normales.

Risques thermiques Non applicable

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air,

l'eau et le sol.

# Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (FR) Réactif d'attaque Heyn Numero d'article 17 00 01

# ITW Test & Measurement GmbH

73734 Esslingen a. Neckar



Date d'émission 04.12.2018, Révision 04.12.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 4 / 8

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

EtatliquideCouleurvert bleutéOdeurinodoreSeuil olfactifNon applicableValeur du pH3,0 (20°C)

Valeur du pH [1%] Pas d'information disponible.

Point d'ébullition [°C] ca. 100

Point d'éclair [°C] Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) [°C] Non applicable

Limite inférieure d'explosion Non applicable

Limite supérieure d'explosion Non applicable

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Pas d'information disponible.

Densité [g/ml]1,03 (20 °C / 68,0 °F)Densité de versement [kg/m³]Non applicable

Solubilité dans l'eau Miscible

Coefficient de partage [n-

octanol/l'eau]

Pas d'information disponible.

Viscosité non applicable

Densité relative de vapeur par Non applicable

rapport à l'air

Vitesse d'évaporation

Non applicable

Point de fusion [°C] Pas d'information disponible.

Auto-inflammation [°C] Non applicable

Temp. de décomposition [°C] Non applicable

9.2 Autres informations

Aucun

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

# 10.1 Réactivité

Aucune connue lors d'une utilisation conforme aux prescriptions.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

#### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

#### 10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune connue lors d'une utilisation conforme aux prescriptions.



Date d'émission 04.12.2018, Révision 04.12.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 5 / 8

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit

ATE-mix, oral, rat: > 2000 mg/kg.

Substance

Tétrachlorocuprate de diammonium, CAS: 15610-76-1

ATE, oral, 500 mg/kg (cat. 4).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

organes cibles – exposition répété Mutagénèse En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénèse

Danger par aspiration

Remarques générales

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

\_

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

#### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement

Pas d'information disponible.

Comportement dans les stations

Pas d'information disponible.

d'épuration Biodégradabilité

Pas d'information disponible.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

# 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

# Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (FR) Réactif d'attaque Heyn Numero d'article 17 00 01 ITW Test & Measurement GmbH



Date d'émission 04.12.2018, Révision 04.12.2018

73734 Esslingen a. Neckar

Version 06. Remplace la version: 05

Page 6 / 8

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

**Produit** 

Disposition du même rang avec les autorités au besoin.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

060313\*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150110\* 150102 150104

#### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

# 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

# Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (FR) Réactif d'attaque Heyn Numero d'article 17 00 01 ITW Test & Measurement GmbH



Date d'émission 04.12.2018, Révision 04.12.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 7 / 8

#### 14.4 Groupe d'emballage

73734 Esslingen a. Neckar

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008;

75/324/EEC (2016/2037/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2017); IMDG-Code (2017, 38. Amdt.); IATA-DGR (2018)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

(FR):

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.

- Observer les restrictions d'emploi Aucun - VOC (2010/75/CE) 0%

# 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

## **SECTION 16: Autres informations**

# 16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (FR) Réactif d'attaque Heyn Numero d'article 17 00 01 ITW Test & Measurement GmbH 73734 Esslingen a. Neckar



Date d'émission 04.12.2018, Révision 04.12.2018

Version 06. Remplace la version: 05

Page 8 / 8

#### 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level
EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

LC50 = Lethal concentration, 50% LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

#### 16.3 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées

SECTION 2 ajouté: Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

SECTION 5 ajouté: Oxyde d'azote (NOx).

SECTION 6 ajouté: Utiliser un vêtement de protection individuel (voir le SECTION 8).

SECTION 7 ajouté: Eviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un vêtement de

protection individuel.

SECTION 8 ajouté: Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

SECTION 12 ajouté: Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles

Copyright: Chemiebüro®



